

50 †

DIOCÈSE DE
COUTANCES
ET **AVRANCHES**

Paroisse Saint-Clément de Granville
Paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance de Bréhal
Paroisse Notre-Dame-de-la-Baie de Saint-Pair-sur-Mer
Paroisse Saint-Auguste-Chapdelaine de Sartilly
Paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de La-Haye-Pesnel

Le 12 septembre 2024
Saint Nom de Marie

Lettre du Père Régis Rolet, à ses cinq paroisses

**De nos paroisses actuelles
à la vie d'une seule grande paroisse :**

**Tous acteurs pour annoncer l'Évangile
au plus près de la vie des gens.**

Sommaire

**RELECTURE HISTORIQUE D'UN PROCESSUS DE REORGANISATION PASTORALE
DE NOS PAROISSES (2017-2024) P. 2**

**I. L'ACCUEIL DE LA PAROISSE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL
DE LA-HAYE-PESNEL ET DE SES VINGT CLOCHERS P. 3-5**

1) Tous réunis le dimanche 22 septembre à 10h30

2) Un rendez-vous à ne pas manquer le vendredi 27 septembre 2024

3) L'aventure des « rendez-vous du dimanche en famille » continue

**II. A LA SUITE DE NOTRE DERNIERE ASSEMBLEE DES PAROISSIENS
DU JEUDI 13 JUIN 2024 P. 5-7**

1) L'accueil

2) La fraternité et les fraternités

3) Des réalités existantes qui peuvent toujours s'enrichir et s'améliorer

4) D'autres nouveaux chantiers qu'il faudrait travailler

III. VERS UNE SEULE PAROISSE : SA REALITE P. 7-9

IV. VERS UNE SEULE PAROISSE : SA GOUVERNANCE P. 9-11

Frères et sœurs dans le Christ,

Il m'a semblé bon de vous écrire en ce début d'année pastorale 2024/2025 alors que notre ensemble paroissial accueille une paroisse de plus avec ses vingt clochers, la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de La-Haye-Pesnel.

Dans le don qui nous est fait d'accueillir cette paroisse, **je vous invite à nous rassembler pour célébrer la messe du dimanche 22 septembre 2024, en un seul lieu, l'église Sainte-Marie-Madeleine de La-Haye-Pesnel à 10h30.** Cette expérience de participer à la messe dominicale tous ensemble, dans le mouvement d'une vie paroissiale unifiée, sera proposée plusieurs fois dans l'année 2024/2025.

Soucieux de développer des lieux évangéliques de proximité, la perspective de ne faire qu'une seule grande paroisse n'est pas en contradiction avec l'intérêt porté à chacun des soixante-deux clochers de nos cinq paroisses. **Un rendez-vous important**, ouvert à toutes celles et ceux qui sont déjà investis et à celles et ceux qui s'y intéresseraient, aura lieu **le vendredi 27 septembre 2024, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Donville-les-Bains, de 20h30 à 22h30**, pour préparer ensemble la réalisation d'une crèche de Noël dans chacun de nos soixante-deux clochers.

À l'écoute des uns et des autres et particulièrement des travaux de notre dernière Assemblée des paroissiens du 13 juin 2024, il s'agit de souligner l'importance de l'accueil de l'autre et de l'expérience de la vie fraternelle en se référant aux différents groupes de personnes appelés « fraternités ». C'est aussi l'occasion de redire ce qui existe déjà et ce qui est appelé à être mieux travaillé dans différents domaines de la vie pastorale.

Dans cette écoute, en lien avec le travail des équipes d'animation pastorale et en me référant à la dynamique de notre église diocésaine qui appelle à faire de nos ensembles paroissiaux, si fragiles soient-ils, des communautés missionnaires proches des gens, **j'ai pris la décision de demander à notre évêque de créer, selon le droit canonique de l'Église, une seule paroisse qui sera composée de nos cinq paroisses actuelles.**

Cette décision que je prends s'inscrit dans le processus proposé par notre église diocésaine. C'est l'aboutissement d'un travail commencé il y a sept ans. Aussi, avant tout autre développement, je vous propose une brève relecture historique de ces dernières années qui ont initié un processus de réorganisation pastorale de toute notre Église diocésaine et donc de nos paroisses entre 2017 et aujourd'hui.

RELECTURE HISTORIQUE D'UN PROCESSUS DE REORGANISATION PASTORALE DE NOS PAROISSES (2017-2024)

Du premier dimanche de l'Avent 2017 jusqu'à l'Assemblée diocésaine synodale du 17 avril 2021, notre Église diocésaine a parcouru un itinéraire intitulé « Devenons disciples-missionnaires ». Dès le 10 octobre 2017, l'évêque est venu sur le doyenné de Granville-Villedieu pour présenter cet itinéraire. Des fraternités ont alors été constituées, j'en reparlerai plus loin. Des « visitations », c'est-à-dire des rencontres entre deux paroisses différentes du diocèse, ont été organisées. Puis, eut lieu, le 11 janvier et le 17 juin 2019, deux « Assemblées des paroissiens » pour la paroisse de Granville, avec plus d'une centaine de personnes dont près d'une vingtaine de jeunes lycéens et étudiants.

À la relecture de cet itinéraire, l'évêque a écrit une lettre pastorale le 26 septembre 2021 intitulée « Église de Coutances et Avranches aux sources de l'eau vive ! ». Elle contenait les grandes orientations pour guider l'Église dans la Manche pour les dix années à venir. Elle annonçait un travail qui viserait à définir la géographie des futures grandes paroisses du diocèse. Une rencontre des Équipes d'animation pastorales du doyenné a eu lieu le 12 octobre 2021 pour poursuivre le discernement concernant nos paroisses.

C'est au printemps 2022 que l'évêque annonça la géographie de ces vastes ensembles paroissiaux. Cette promulgation fut couronnée par la célébration de consécration de chaque paroisse et de tout le diocèse aux sacrés cœurs de Jésus et Marie selon la tradition spirituelle de saint Jean Eudes et de Marie des Vallées de Coutances qui a marqué, à partir du XVI^e siècle, la vie de toute l'Église catholique : « Imprégné d'une riche symbolique biblique, ce courant spirituel nous aidera à fonder le travail de ce renouvellement missionnaire de notre Église dans l'Évangile et la prière » (*Lettre pastorale*, page 71).

C'est ainsi qu'au 1^{er} septembre 2022, je demeurai le curé de la paroisse Saint-Clément de Granville et de ses neuf clochers (nommé depuis le 1^{er} septembre 2013) **à laquelle désormais étaient associées trois autres paroisses dont je recevais la charge pastorale** : Notre-Dame-de-l'Espérance de Bréhal et ses douze clochers (depuis le 1^{er} septembre 2018, j'en été devenu l'administrateur), Notre-Dame-de-la-Baie de Saint-Pair-sur-Mer et ses huit clochers, Saint-Auguste-Chapdelaine de Sartilly et ses treize clochers.

Dans la lettre pastorale de l'évêque, il était prévu qu'en 2024 une première relecture se fasse et puisse conduire à des « ajustements ». C'est dans cet esprit que Mgr Grégoire Cador, notre nouvel évêque, a fait le choix d'associer la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de La-Haye-Pesnel à la Paroisse de Granville. Ceci porte notre ensemble paroissial à une relation de cinq anciennes paroisses appelées à n'en faire plus qu'une.

I. L'ACCUEIL DE LA PAROISSE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL DE LA-HAYE-PESNEL ET DE SES VINGT CLOCHERS

1) Tous réunis le dimanche 22 septembre à 10h30 pour une seule messe d'installation et d'accueil en l'église Sainte-Marie-Madeleine et autres expériences de célébrations eucharistiques commune dans l'année 2024/2025.

J'appelle chaque paroissien à se rassembler pour célébrer la messe dominicale en ce nouveau lieu de vie de notre vaste ensemble paroissial. Il n'y aura pas d'autres messes dominicales dans nos paroisses ce dimanche 22 septembre. Les messes anticipées, le samedi 21 septembre à 18h30 dans les églises de Saint-Jean-le-Thomas et de Donville-les-Bains seront maintenues.

Cette expérience de célébrer le sacrement de l'Eucharistie tous ensemble dans le mouvement d'une vie paroissiale unifiée sera proposée plusieurs fois dans l'année sur nos différents secteurs géographiques.

Dimanche 17 novembre 2024

à 11h à Granville en l'église Notre-Dame-du-Cap-Lihou
à l'occasion de la Saint-Clément.

Précédée à 10h30 par une commémoration militaire et des prières pour les péris en mer
à la Pierre aux Marins sur le roc de Granville.

Dimanche 26 janvier 2025

à 10h30 à Saint-Pair-sur-Mer en l'église Saint-Paterne
à l'occasion de la Saint-Gaud.

Dimanche 23 février 2025

à 10h30 à Sartilly en l'église Saint-Pair
à l'occasion de la Saint-Auguste-Chapdelaine.

Dimanche 6 avril 2025

à 10h30 à Bricqueville-sur-Mer en l'église Saint-Vigor.

Nous vivrons également une seule messe pour les défunts de nos cinq paroisses en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Donville-les-Bains le samedi 2 novembre 2024 à 18h30. Avant cette messe, les célébrants, prêtres et diacres, officiants laïcs, et les membres des équipes d'accompagnement des familles en deuil et des célébrations de funérailles de nos soixante-deux clochers, se rencontreront.

Enfin, comme l'an dernier, le cœur de l'année chrétienne, nous célébrerons ensemble les offices de la Semaine Sainte, en un seul lieu, l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Donville-les-Bains, avec nos frères et sœurs catéchumènes qui recevront lors de la Vigile de Pâques les trois sacrements de l'initiation chrétienne (Baptême, Confirmation, Communion). Jeudi Saint - Messe du soir en mémoire de la Cène du Seigneur le 17 avril 2025 ; Vendredi Saint - Office de la Passion du Seigneur le 18 avril 2025 ; Samedi Saint - Vigile de Pâques, 19 avril 2025.

Bien sûr, des messes du jour de Pâques seront célébrées dans chacune de nos paroisses.

Concernant le reste de l'année, nous gardons la célébration des messes dominicales dans les clochers de nos cinq paroisses actuelles selon l'organigramme suivant avec quelques exceptions signalées au fur et à mesure de l'année liées notamment à la célébration des fêtes patronales.

Les messes anticipées du dimanche :

Le samedi à 18h30 en l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-le-Thomas et en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Donville-les-Bains.

Les messes du dimanche :

À 9h, en alternance, en l'église Saint-Vigor de Carolles et Notre-Dame-des-Dunes de Jullouville.

À 9h, en l'église Notre-Dame-du-Cap-Lihou de Granville.

À 11h, en l'église Saint-Pair de Sartilly, Saint-Paterne de Saint-Pair-sur-Mer, Sainte-Marie-Madeleine de La-Haye-Pesnel, Notre-Dame de Bréhal, Saint-Nicolas de Granville.

2) Une attention aux soixante-deux clochers, pour mieux se préparer à la réalisation des crèches de Noël : un rendez-vous à ne pas manquer le vendredi 27 septembre 2024.

Soucieux de développer des lieux évangéliques de proximité, la perspective de ne faire qu'une grande paroisse n'est pas en contradiction avec l'intérêt porté à chacun des soixante-deux clochers de nos cinq paroisses. C'est une priorité de réunir toutes celles et ceux qui, déjà et parfois depuis fort longtemps, sont au service de ces clochers. C'est aussi l'heure d'étoffer et de renouveler, non pas seulement la personne qui « fait tout », mais des équipes de personnes. Ce n'est pas si facile que cela mais nous devons y mettre toute notre énergie car il n'est pas trop tard pour appeler les uns et les autres et notamment des plus jeunes.

Pour vivre cela dans la joie et la bonne humeur,
**j'invite celles et ceux déjà engagés mais aussi toutes celles et ceux qui sont prêts à
s'engager autour de tel ou tel clocher,
le vendredi 27 septembre en l'église Notre-Dame-de-Lourdes
de Donville-les-Bains de 20h30 à 22h30.**

Nous nous organiserons pour que soit réalisée une crèche de Noël dans chacun des 62 clochers. Nous parlerons aussi du saint Patron du clocher, de sa bannière et de sa fête patronale, bref de la vie chrétienne de nos clochers.

3) L'aventure des « rendez-vous du dimanche en famille » continue au rythme de cinq dimanches dans l'année 2024/2025.

Les « rendez-vous du dimanche en famille » sont l'occasion de vivre plusieurs rendez-vous dans un même dimanche ; on peut participer à tous les rendez-vous ou bien seulement à l'un ou à l'autre.

RDV 1. Le matin : un temps de catéchèse pour tous les âges.

RDV 2. À 11h, la célébration de la messe suivie d'un verre de l'amitié.

RDV 3. Vers 12h45 : un repas partagé où l'on peut apporter pour soi et pour celles et ceux que l'on invite ; par exemple ses voisins qui ne pratiquent pas et ne viendront donc pas à la messe mais qui n'ont rien contre une invitation à déjeuner au sein de la communauté chrétienne.

RDV 4. Vers 14h30 et jusqu'aux environs de 17h : une sortie, une activité pour tous.

Chaque clocher principal proposera chez lui les RDV **1, 2 et 3** de manière spécifique. Mais le RDV **4**, celui de l'après-midi, sera toujours vécu dans un unique lieu pour nos cinq paroisses actuelles afin de se retrouver et d'apprendre à mieux se connaître de manière simple et gratuite.

C'est une proposition pour tous ! Bien sûr, j'encourage les jeunes familles avec leurs enfants, les jeunes mais c'est l'Église elle-même, nous dit le pape François, qui est une « famille de familles ». Chaque personne, quel que soit son âge, est invitée à vivre cinq dimanches de rencontres et de ressourcement.

Voici les dates à retenir dès maintenant :

Dimanche 13 octobre 2024

98^e semaine missionnaire mondiale

Dimanche 8 décembre 2024

2^e dimanche de l'Avent.

Dimanche 2 février 2025

Fête de la Présentation de Jésus au Temple, la Chandeleur.

Dimanche 23 mars 2025

3^e dimanche de Carême.

Dimanche 18 mai 2025

5^e dimanche de Pâques.

II. A LA SUITE DE NOTRE DERNIERE ASSEMBLEE DES PAROISSIENS DU JEUDI 13 JUIN 2024

J'ai écouté avant tout les encouragements à poursuivre ce qui est commencé, formulés par plus d'une trentaine d'équipes réunies en assemblée, en présence de notre évêque. Nous étions tout juste 200 personnes venues déjà des cinq paroisses aujourd'hui reliées. Les deux notions importantes et récurrentes dans les remontées de ce travail sont **l'accueil et la fraternité**. Et ensuite plusieurs domaines de la vie pastorale sont pointés pour être mis en place ou bien pour être développés et améliorés

1) L'accueil.

La manière de parler de l'accueil implique l'écoute et la simplicité dans les relations. Il est question d'attention bienveillante, d'un mouvement de sortie de soi pour aller vers les autres. Le champ large de la communication est aussi relié à cette question de l'accueil. Au sujet de la communication, de nombreux retours positifs m'encouragent à poursuivre la réalisation de la feuille d'information paroissiale pour l'ensemble de nos paroisses avec en ouverture le mot du curé qui vise à bien nous relier les uns aux autres.

Concernant l'accueil, un premier lieu qui est plusieurs fois cité est celui de nos parvis et du seuil de nos lieux de culte ; il s'agit de **l'accueil à l'entrée de l'église lors des messes**. Il faudrait vraiment qu'en chaque lieu et pour chaque célébration nous n'ayons pas à aller prendre une feuille mais qu'elle nous soit donnée dans un geste de salutation ; ce qui se fait déjà en plusieurs endroits. Pour améliorer l'accueil sous toutes ses formes dans notre ensemble paroissial, il serait bon qu'une équipe se mette au travail.

Une autre équipe pourrait **travailler sur la communication** et plus particulièrement sur la question des **réseaux sociaux** et de la refonte d'un **site internet** en lien avec le travail de mise en place de l'**application « Enoria »** pour aider à la gestion paroissiale.

Par ailleurs, la question de l'accueil doit aussi faire l'objet d'**une attention au fonctionnement de la maison paroissiale de Granville et des autres lieux d'accueil et de permanences dans les paroisses associées**. Je reviendrai sur l'importance de ces lieux et des bénévoles qui y travaillent vers la fin de cette lettre.

2) La fraternité et « les fraternités ».

Le développement de **l'esprit de fraternité** s'inscrit dans le prolongement de l'accueil et de l'écoute de l'autre avec une insistance sur le « **vivre ensemble** ». Cette notion de fraternité s'accompagne de la désignation de petits groupes de personnes par ce mot de « fraternité » et plus précisément de « **fraternités missionnaires** ». Dès le commencement de l'itinéraire diocésain, en 2018, pour discerner l'avenir de la vie de nos communautés paroissiales, ont été mise en place ces petits groupes de rencontres et d'échanges autour de la Parole de Dieu. Dans la lettre pastorale qui accompagne notre processus de réorganisation, il est précisé que sont « reconnues 'fraternités missionnaires' toutes les équipes de mouvements ou autres qui répondent aux cinq critères suivants : l'écoute de la Parole de Dieu, la prière, l'échange fraternel, l'encouragement au témoignage et le lien avec l'assemblée de l'Église » (*Lettre pastorale* p. 26).

Il y a sur nos cinq paroisses des « fraternités missionnaires » mais certaines sont un peu essoufflées et bien d'autres pourraient se constituer. Il nous faut **reprendre ce travail d'accompagnement et de stimulation « des fraternités »**.

L'enjeu est aussi que ces « fraternités missionnaires » soient davantage sollicitées pour développer l'esprit de fraternité tant plébiscité par l'assemblée des paroissiens. Un travail est commencé avec Pierre Certain sur Sartilly et Julien Houchard sur Granville mais il faut retravailler une bonne coordination pour l'ensemble de notre territoire paroissial. Il y a vraiment un enjeu important à développer des petits groupes qui se nourrissent de la Parole de Dieu pour mieux encore contribuer à faire vivre les communautés locales. Par exemple, **les personnes qui s'engagent au service de l'un de nos soixante-deux clochers sont appelées à constituer et faire vivre progressivement de vraies « fraternités »**. Ce serait beau de compter sur 62 petites « fraternités missionnaires » (3 à 7 personnes) au service de leur clocher. C'est vraiment une attention et un travail qui me semble prioritaire !

3) Des réalités existantes qui peuvent toujours s'enrichir et s'améliorer.

Je ne pense pas pouvoir être exhaustif mais je passe en revue plusieurs services paroissiaux qui ont été évoqué lors de l'assemblée des paroissiens pour l'ensemble de notre territoire paroissial.

- **La catéchèse des enfants** avec notamment la mise en réseaux des sept écoles catholiques et la mutualisation de la formation et certains temps forts de catéchèse avec Marie-Laure Proudnikoff coordinatrice et l'abbé Jean Philippe Leprieur.

- La préparation au **Baptême des petits enfants** sous la conduite de Marie-Laure Proudnikoff.

- La pastorale des **funérailles** et des familles en deuil avec plus particulièrement les officiants laïcs.

- La pastorale du **catéchuménat**, accompagnement des adultes qui demandent le Baptême, la Confirmation, la Communion, avec Denise Genin, coordinatrice.

- La préparation des fiancés au **sacrement de Mariage** en lien avec Béata et Maged de la communauté du Chemin neuf et quatre autres couples de différents âges.

- La pastorale des **jeunes** à l'échelle du doyenné Granville-Villedieu avec Sylvie Boisyon, coordinatrice et l'abbé Jean Philippe Leprieur, en lien, pour le collège et le lycée Sévigné à Granville, avec Isabelle Géhin, animatrice en pastorale scolaire.

- La pastorale de **la santé** avec notamment ce qui se vit dans les dix maisons de retraites de notre territoire paroissial. Depuis quelques mois, une attention plus large concernant la visite aux malades et aux personnes vieillissantes et isolées s'est engagée avec Vincent Casanova, Albane et Guillaume Du Boisbaudry.

- La préparation de **nos liturgies**. Un travail commun est mené depuis cinq ans avec les paroisses de Granville et de Bréhal auquel sera associée la paroisse de La-Haye-Pesnel. Il s'agit d'une rencontre mensuelle le mardi de 20h30 à 22h. Depuis l'an dernier, lors de la préparation de certaines messes, les paroisses de Saint-Pair-sur-Mer et de Sartilly sont associées à ce travail. Il me semble important d'aller vers une mutualisation plus grande de ces temps de préparation et de formation, avec l'élaboration d'un seul et même déroulement et programme de chant pour l'ensemble de nos messes dominicales quel que soit le lieu où elles sont célébrées.

4) D'autres nouveaux chantiers qu'il faudrait travailler.

- Un travail sur **la solidarité**, en lien avec le Secours Catholique et le Comité catholique Contre la Faim et pour le Développement, pour mieux encore coordonner certaines actions et mieux sensibiliser au bénévolat dans ces domaines. Dans le domaine de la solidarité, poursuivre une réflexion spécifique concernant les migrants en lien notamment avec l'association non confessionnelle Port d'attache dans laquelle des paroissiens peuvent être déjà impliqués.

- Un travail sur **la vie spirituelle pour mieux définir et faire connaître les propositions**.

- Un travail spécifique à reprendre sur **le co-voiturage**. Bien des expériences ont été tentées ces dernières années mais cela reste difficile quant à l'adéquation de l'offre et de la demande.

- Un travail sur **la place des mouvements et associations** comme l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), le Mouvement Chrétien des Retraités (MCR), l'Action Catholique Ouvrière ACO, ...

Pour mettre en œuvre tous ces axes de travail, chacun peut proposer ses services en adressant un mail à l'adresse suivante : paroisse.granville@diocese50.fr ou en venant se présenter à la maison paroissiale de Granville, 384 rue Saint-Nicolas. Avec l'Équipe d'animation pastorale (EAP), je prendrai le temps d'accueillir et de discerner ce qu'il est bon de faire et à qui confier tel ou tel travail, ce qui me conduira à appeler pour le service de notre vaste territoire paroissial l'un ou l'autre de celles et ceux qui se seront présentés.

III. VERS UNE SEULE PAROISSE : SA REALITE

Comme je l'écrivais dès l'introduction de cette lettre, en lien avec le travail des Équipes d'animation pastorale et en me référant à la dynamique de notre église diocésaine, **j'ai pris la décision de demander à notre évêque de créer, selon le droit canonique de l'Église, une seule paroisse.**

Comme nous l'expérimentons depuis déjà deux ans, **il ne s'agit pas seulement de tout centrer à Granville mais d'entrer plus avant dans le renouveau de la mission d'un lieu qui porte d'autres lieux et permet avec moins de prêtres et globalement moins de forces vives d'annoncer l'Évangile au plus près de la vie des gens.**

C'est continuer de vivre la réalité paroissiale mais de manière renouvelée, en tenant compte de nos fragilités mais aussi de la fidélité de chaque baptisé à sa vocation de disciples-missionnaires.

J'ai donc demandé à notre évêque d'évaluer avec son conseil, les curés de paroisse, le conseil presbytéral, la possibilité de créer dès maintenant une seule paroisse composée de nos cinq paroisses actuelles afin de mieux encore gérer la vie pastorale qui s'y déploie.

Dans une lettre que j'adressais en septembre 2016 à la paroisse Saint-Clément de Granville, dont j'étais le curé depuis trois ans, je faisais lire un passage de l'exhortation apostolique intitulée « La Joie de l'Évangile » du pape François. Et c'est à nouveau ce que je fais maintenant. Cet extrait est comme une orientation décisive pour **oser transformer nos cinq paroisses en une seule grande paroisse afin de continuer sa formation comme celle d'une véritable « communauté de communautés »** ! Cet extrait donne déjà les éléments d'une charte à laquelle il est possible de se référer pour poursuivre ce que nous avons commencé.

« La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles'. Cela suppose qu'elle soit réellement en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure prolixie séparée des gens, ou un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes. La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. À travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission. »

1) La paroisse Saint-Clément ne sera pas la paroisse de Granville mais de tout le territoire entre terre et mer que forment les cinq paroisses actuelles.

2) Les quatre paroisses actuelles associées à la paroisse de Granville seront reliées au centre paroissial granvillais (le lieu manifeste eucharistique) et auront pour mission d'être véritablement des lieux évangéliques de proximité. Autrement dit, la Communauté paroissiale sera une communauté de communautés missionnaires.

3) D'autres réalités pastorales comme le réseau des sept écoles catholiques réparties sur cette unique paroisse sont toujours appelées à être missionnaire, à être une réalité évangélique de proximité. Et d'autres lieux encore, comme la maison d'accueil de l'Étoile de la mer à Saint-Jean-le-Thomas, animée par la communauté du Chemin neuf et, plus modestement, la maison Notre-Dame à Granville habitée par une famille qui, au nom de la paroisse, accueille chez l'habitant le pèlerin ou le marcheur de passage vers le Mont-Saint-Michel. On peut aussi citer l'abbaye de La Lucerne qui évalue actuellement le déploiement d'un projet de centre culturel et spirituel.

Par ailleurs, **la présence de la Communauté des Serviteurs de Marie du Cœur de Jésus, cette communauté nouvelle originaire du Brésil qui s'est implantée à Granville en réponse à l'appel de la paroisse et de toute notre église diocésaine, nous redonne aussi l'expression d'un appel constant à la mission.** J'aurai l'occasion au cours de l'année de présenter plus en détails mais aussi en profondeur la spécificité de leur travail missionnaire.

4) L'unique paroisse, cette Communauté paroissiale composée de communautés missionnaires, veillera à développer des « Fraternités missionnaires » autour de chacun de ses soixante-deux clochers pour une plus grande proximité des habitants. Ces fraternités veilleront à travailler en bonne intelligence, dans le respect de la laïcité avec les communes, les comités des fêtes et plus généralement avec les hommes et femmes de bonne volonté soucieux d'entretenir le patrimoine religieux.

IV. VERS UNE SEULE PAROISSE : SA GOUVERNANCE

Après avoir travaillé pendant deux ans avec quatre Équipes d'animation pastorale, quatre conseils des affaires économiques, et m'être réuni tous les mois avec les quatre personnes qui ont reçu la mission de coordinatrice pastorale, il apparaît opportun de réviser le mode de travail tel qu'il pourrait précisément mieux se vivre selon les modalités juridiques et canoniques de la création d'une seule grande paroisse.

1) Une seule Équipe d'animation pastorale (EAP).

Dès maintenant, je réunirai au moins huit fois par an une seule et même Équipe d'animation pastorale composée du curé (actuellement : Régis Rolet), des vicaires et prêtres coopérateurs (actuellement : Jean-Philippe Leprieur et Jean-Luc Lefrançois), du coordinateur / coordinatrice paroissial (actuellement Marie-Laure Proudnikoff), des coordinateurs et/ou coordinatrices des lieux évangéliques de proximité (actuellement : Véronique Certain-Resbeut, Danièle Demutrécy, Sabine Casanova et Marcel Briant) et des membres du lieu manifeste eucharistique (actuellement : Denise Genin, Corinne Marie, Isabelle Géhin, Pierre Fourquemin, Jean-Paul Brun).

Cela va se mettre en place dès septembre 2024 en l'état actuel des personnes ayant reçu une lettre de mission jusqu'en octobre 2025. Lors du renouvellement de l'Équipe d'animation pastorale de l'unique grande paroisse qui sera créée, les membres seront proposés par le curé en concertation avec les coordinateurs et coordinatrices et les anciens membres. Les nouveaux membres appelés en vertu de leurs compétences et de leurs charismes pourront être issus de l'un ou l'autre espace géographique de l'unique grande paroisse.

On veillera à un bon équilibre du nombre de membres et à une certaine parité, et aussi à la diversité des ministères et états de vie ou encore aux responsabilités et missions des uns et des autres.

Lors de l'assemblée des paroissiens, j'ai écouté quelques personnes qui pointent un manque de transparence entre le travail des EAP et l'ensemble des membres de la paroisse. Ce n'est pas la première fois que des interrogations sur ces équipes me reviennent. J'en suis toujours surpris. Je ne pense pas qu'il soit bon de rendre publics les comptes rendus de nos travaux.

Ce qui se vit dans ces équipes au service de la conduite et de la charge pastorale assumée par le curé est censé transparaître précisément dans ce qui se dit et vit dans la paroisse. Les informations paroissiales, le « mot du curé », avec son style personnel, sont imprégnés de ce travail et plus encore la rédaction d'une telle lettre.

Lorsque notre nouvelle paroisse sera créée, je ne manquerai pas de mieux encore communiquer sur la mission d'une Équipe d'animation pastorale selon les ordonnances épiscopales qui seront en vigueur.

2) Quatre Équipes pastorale de proximité (EPP).

Dans chaque lieu évangélique de proximité (correspondant aux anciennes paroisses associées), **les coordinateurs et coordinatrices pastorales qui pourraient recevoir un véritable ministère institué de catéchiste, au sens d'être responsable et animateur d'une communauté missionnaire, réuniront une Équipe pastorale de proximité environ six fois par an.** Le curé n'y serait pas régulièrement présent. Il y viendrait au moins une fois par an et d'autres fois si nécessaire.

Ces Équipes pastorales de proximité veilleraient à la **mise en place de petites équipes dans chaque clocher** sur la base de ce qui existe déjà avec le souci de fortifier et renouveler ce **qui pourrait devenir de vrais « fraternités missionnaires ».**

Cela va se mettre en place dès septembre 2024 en l'état actuel des membres des anciennes Équipes d'animation pastorale ayant reçu une lettre de mission jusqu'en octobre 2025. Lors de la création de l'unique grande paroisse, le renouvellement de ces équipes pastorales de proximité seront constituées sur proposition du curé en concertation avec la personne coordinatrice.

3) Un Conseil pastoral.

Un Conseil pastoral pourrait être constitué ; il se réunirait une à deux fois par an ; il serait composé de l'Équipe d'animation pastorale, des Équipes pastorales de proximité et des représentants de différents services et mouvements. Il faudra affiner ces représentations et l'articulation avec le travail de l'Équipe d'animation pastorale et des Équipes pastorales de proximité. Il nous faut encore bien discerner sa composition et ses objectifs.

4) Une Assemblée des paroissiens annuelle.

Une Assemblée annuelle des paroissiens sera organisée dans la suite des assemblées vécues entre 2018 et 2022 et plus particulièrement, dans la suite des deux assemblées de paroissiens du mardi 30 mai 2023 et du jeudi 13 juin 2024.

5) Un seul Conseil des affaires économiques.

Dès le mois de novembre 2024, je réunirai les cinq Conseils des affaires économiques pour préparer le travail de mise en commun de la comptabilité de nos cinq paroisses actuelles. Un lien demeurera avec les associations loi 1901, qui gèrent des biens canoniques des paroisses dans le souci d'un soutien spécifique aux lieux évangéliques de proximité correspondant aux paroisses actuelles pour lesquelles elles ont été créées. Plusieurs de ces associations sont elles-mêmes en processus de réorganisation dans leurs liens avec la paroisse et le diocèse.

6) Une maison paroissiale centrale et un secrétariat général.

Marie-Laure Proudnikoff dirige la maison paroissiale ouverte du lundi au samedi à Granville. Elle établit les liens avec les lieux d'accueil et de permanences sur les lieux évangéliques de proximité. Elle veille à la mise en place et à la formation des personnes qui assurent l'accueil pastoral et qui assurent particulièrement le suivi des demandes de funérailles reçues des différents organismes des pompes funèbres pour l'ensemble de notre territoire paroissial.

Corinne Marie gère le secrétariat pour les baptêmes et les mariages sur l'ensemble de notre territoire paroissial. Elle veille aux différentes questions concernant les registres paroissiaux. D'autres tâches concernant le suivi des questions relatives aux officiants laïcs pour les funérailles avec le service diocésain, l'accueil des concerts et autres manifestations dans nos lieux de culte, et différentes autres choses encore qui s'élaborent progressivement.

La maison paroissiale et le secrétariat, avec le soutien et la formation d'un service diocésain, mettent en place l'application « Enoria » pour aider à la gestion paroissiale. Ceci entraîne aussi un renouvellement du travail avec l'équipe des accueillants bénévoles qui sont à la fois, au nom de la communauté chrétienne, les premiers à établir un contact avec des personnes aux demandes diverses et multiples, physiquement ou par téléphone, et celles et ceux qui doivent donner des renseignements précis, guider dans les démarches d'inscription au catéchisme et pour les sacrements, selon les modalités de l'application « Enoria », qui désormais devient le mode de gestion de tous les services de la vie paroissiale.

7) Des lieux d'accueil et de permanences dans les lieux évangéliques de proximité (les paroisses associées actuelles).

À La-Haye-Pesnel, Sartilly, Bréhal et Saint-Pair-sur-Mer, un local identifiable (ancien presbytère, ancienne maison paroissiale, ...) doit permettre de faire de l'accueil, d'organiser certaines rencontres pastorales et de faire certaines permanences. Actuellement, Bréhal va réaliser un projet de réorganisation de son immobilier en s'installant en proximité de la nouvelle école catholique Saint-Joseph dont les locaux viennent d'être construits. L'ancienne maison paroissiale a été vendue et le projet s'adapte à nos nouveaux modes de vie.

Ce projet sur Bréhal a été suivi par l'association paroissiale. Il pourra en être de même sur Sartilly avec l'association l'Entraide prenant en compte que nous ne pourrons pas garder le presbytère communal ni les salles paroissiales actuelles. Un travail se fera aussi sur La-Haye-Pesnel qui dispose de salles paroissiales récemment rénovées. Sur Saint-Pair-sur-Mer, pour l'instant, les locaux de l'actuelle maison paroissiale semblent adaptés à la situation nouvelle. Toute transformation sera réfléchiée avec l'association paroissiale la Saint-Pairaise.

En conclusion

Si vous êtes parvenus au terme de cette lettre, vous avez bien du mérite. J'ai conscience que ce courrier peut paraître très technique et couvrir une abondance de réalités dont chacun ne mesure sans doute pas l'importance. Mais à la veille de devenir une seule grande paroisse, il est de mon devoir de dire au mieux les choses telles qu'elles sont en train de s'organiser.

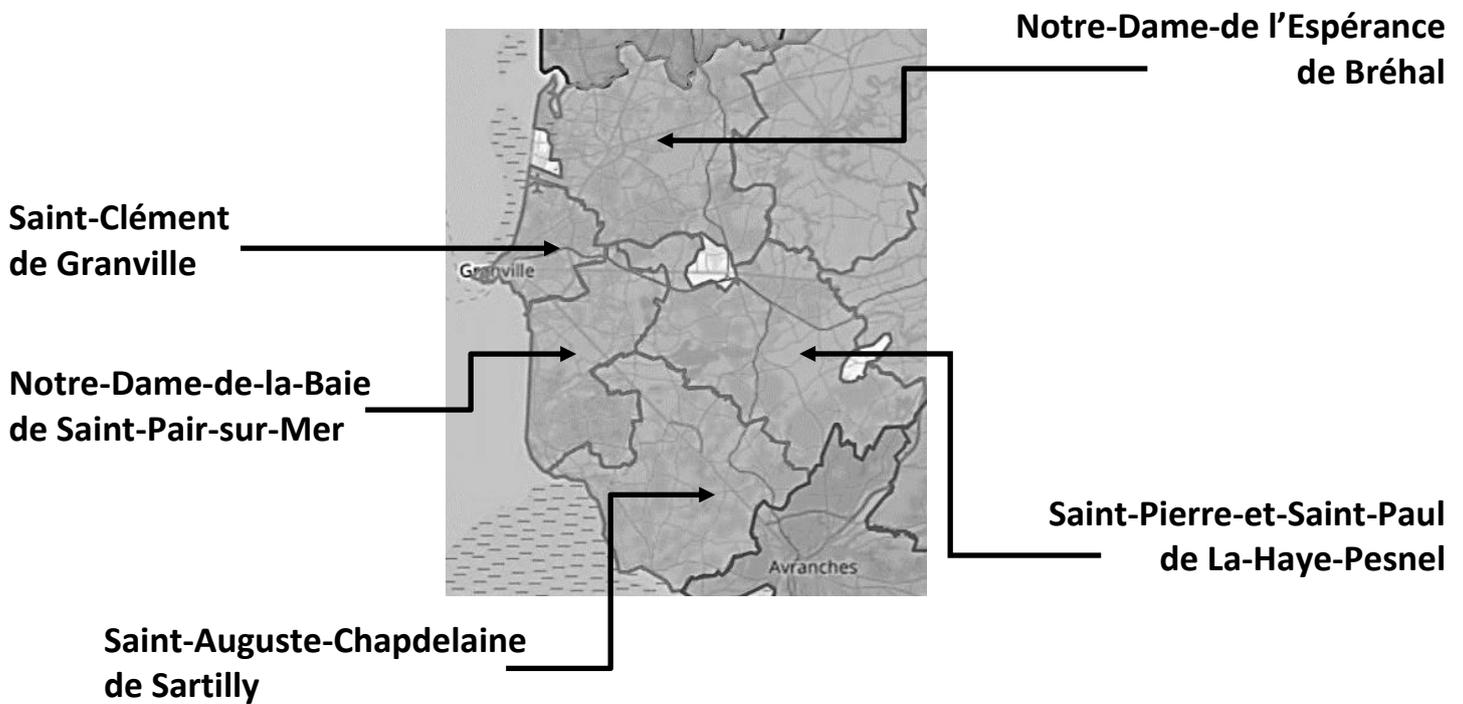
Je vis cela dans un véritable élan missionnaire, de manière simple, dans la confiance et l'espérance. Je peux le faire grâce à une bonne collaboration avec de nombreuses et nombreux fidèles laïcs pleinement engagés au service de l'Évangile. Je tiens vivement à les en remercier. Chaque matin, c'est pour moi un bonheur que de travailler à la mission dans de telles relations de fraternité, dans un soutien plein de bienveillance. Avec du recul sur ma vie de pasteur, je dis aussi merci à celles et ceux qui ont su m'interpeller, me questionner, m'interroger et me critiquer. C'est tout cela qui fait son travail et vous transforme, vous rend attentifs à ce que vous n'aviez pas pris le temps de voir. Marcher ensemble et discerner ce que l'Esprit de Dieu nous dit ne peut se faire que dans des discussions et des conversations, dans l'écoute et le dialogue. C'est cela vivre l'Église synodale. Le terme vient du grec *syn-odos*, « marcher ensemble », « et c'est son but : non pas tant de forger un accord que de reconnaître, honorer et réconcilier les différences sur un plan supérieur où le meilleur de chacun peut être retenu (...) l'harmonie qui en résulte peut être complexe, riche et inattendue. Dans l'Église, c'est l'Esprit Saint qui crée cette harmonie » (PAPE FRANÇOIS, *Un temps pour changer*, Conversations avec Austen Ivereigh, Paris, Flammarion, 2020, p. 119-123).

En lien avec ce que je vis auprès des personnes en situation de handicap, je vous invite à être « passionnément vivant » ! Il nous revient d'offrir à nos contemporains une vie paroissiale inclusive, où chacun peut trouver sa place dans la construction de l'ensemble, où le plus pauvre peut aussi enrichir la communauté tout entière.

Enfin, dans la suite de la consécration de nos paroisses et de l'Église diocésaine le 19 juin 2022, je souhaite que notre nouvelle paroisse, lorsqu'elle sera créée, soit consacrée au Cœur de Jésus et de Marie.

Saint Jean Eudes en lien avec Marie des Vallées dont le corps repose dans la cathédrale de Coutances, ose ne parler que d'un seul cœur ; le cœur de Jésus et de Marie. Cela exprime à ses yeux non seulement l'amour sans ombre qui unit le Christ et sa Mère, mais, plus profondément, la vie de Jésus en Marie et de Marie en Jésus, autrement dit le mystère du Christ pleinement accompli en elle. Le cœur de Jésus est le cœur de Marie : il vit et règne parfaitement en elle. Elle vit de sa vie, il demeure en elle et elle en lui ; elle n'est qu'un avec lui. (Cf. PAUL MILCENT, « Jean Eudes, l'École française et le cœur de Jésus », *Revue Carmel*, 1990/2, n° 57, p. 56-64.) Nos amies du Brésil, les membres de la Communauté des Serviteurs de Marie du Cœur de Jésus réveille cette spiritualité et leur présence priante et évangélisatrice est précieuse.

*« Cœur très aimant de Jésus et de Marie
inépuisable tendresse,
rempli de compassion pour le monde et l'humanité,
nous te saluons.
Émerveillés devant le don d'un tel Amour,
nous te célébrons.
Nous t'offrons nos cœurs,
nous te les consacrons.
Qu'ils soient unis à Toi pour aimer en Toi;
Reçois-les, habite-les, purifie-les, éclaire-les et sanctifie-les. »*



PAROISSE SAINT-CLÉMENT DE GRANVILLE

Lieu manifeste eucharistique

Maison paroissiale, 384, rue Saint-Nicolas, 50400 Granville

02.33.91.67.74 – paroisse.granville@diocese50.fr – paroissegranville.com

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

PAROISSES ASSOCIÉES

Lieux évangéliques de proximité

NOTRE-DAME DE LA BAIE DE SAINT-PAIR-SUR-MER

Maison paroissiale et oratoire, 117, rue Charles-Mathurin, 50380 Saint-Pair-sur-Mer

Accueil du lundi au samedi de 10h à 12h : 02.33.50.06.63 - nddelabaie-saintpair@orange.fr

NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE DE BRÉHAL

Maison paroissiale, 7b, avenue Eisenhower, 50290 Bréhal

Accueil le mardi de 10h30 à 12h : 06.43.58.72.44

SAINT-AUGUSTE-CHAPDELAINE DE SARTILLY

Presbytère, 1, rue des Écoles, 50530 Sartilly

Accueil le vendredi de 10h à 12h15 : 02.33.48.80.37 - paroisse.sartilly@diocese50.fr

SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL DE LA-HAYE-PESNEL

Presbytère, 14, rue du presbytère, 50320 La-Haye-Pesnel

Tél : 02.33.91.24.90